

Annexe - Critères de labellisation Égalité filles-garçons

Référentiel à l'usage des candidats et des comités de labellisation

Le tableau ci-dessous reprend les cinq leviers d'action qui définissent une politique de l'égalité entre les filles et les garçons et sa traduction à l'échelle de l'école. Pour chacun des trois niveaux de labellisation, il détaille un ensemble de critères correspondant à chacun des cinq leviers. Il est, à ce titre, à la fois un outil d'aide à la candidature et un référentiel pour les comités de labellisation.

Il n'est pas obligatoire de remplir l'ensemble des critères pour être éligible à un niveau donné de labellisation. Pour passer d'un niveau à un autre, des critères du niveau précédent doivent être réalisés.

Labellisation Égalité filles-garçons			
Leviers d'action	Niveau 1 – Engagement	Niveau 2 - Approfondissement	Niveau 3 – Expertise
Pilotage de l'école	<p>Informer tous les partenaires de l'école</p> <p>toutes les instances (conseil d'école, CEC)</p> <p>Faire figurer l'égalité filles-garçons dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le projet d'école ; • le règlement intérieur ; <p>Réaliser et partager avec les personnels de l'école un tableau de bord des indicateurs sexués par classe /groupe (résultats des évaluations nationales, taux de maintien, orientation, faits établissement...)</p>	<p>Porter dans toutes les instances de l'école la question de l'égalité filles-garçons en partageant le tableau de bord des indicateurs.</p> <p>Inscrire l'égalité filles-garçons dans le conseil de cycle.</p> <p>Identifier un référent ou référente égalité de l'école.</p>	<p>Engager une auto-évaluation locale de climat scolaire pour faire de l'égalité filles-garçons un enjeu transversal de pilotage.</p> <p>Planifier des temps de concertation spécifiques dédiés à la mise en œuvre de projets liés à l'égalité filles-garçons.</p> <p>Porter la labellisation à l'échelle d'un réseau ou d'un territoire en y inscrivant l'égalité filles-garçons.</p>

<p>Formation</p>	<p>Inscrire des enseignants et enseignantes de l'école à une formation organisée par la circonscription/le département/ l'académie.</p>	<p>Associer à la formation de l'équipe pédagogique des personnels non enseignants (AESH, agents territoriaux dont ATSEM, animateurs du périscolaire).</p> <p>Former les délégués de conseil d'élèves ou médiateurs de cour au repérage des stéréotypes</p>	<p>Animer à l'échelle d'un réseau ou d'un territoire des formations à destination des écoles ou des établissements pour les accompagner dans la démarche de labellisation.</p> <p>Compter parmi les personnels enseignants un formateur référent sur l'égalité filles-garçons intervenant à l'échelle de de la circonscription ou du réseaux</p>
<p>Politique éducative et climat scolaire</p>	<p>Faire du règlement intérieur un support au service de la politique éducative en faveur de l'égalité filles-garçons.</p> <p>Définir un protocole de responsabilisation pour répondre aux comportements à caractère sexiste et aux violences sexuelles.</p> <p>Favoriser les actions éducatives dédiées à l'égalitéfilles-garçons.</p> <p>Tenir annuellement un conseil d'élèves en élémentaire</p> <p>Organiser une action pour le 8mars, journée internationale des droits des femmes et/ou le25 novembre, journée pour l'élimination des violences faites aux femmes.</p> <p>Rendre visible la mise en œuvrede l'éducation à la sexualité.</p> <p>Penser l'utilisation des espaces récréatifs en terme d'égalité filles/garçons (diversité des espaces, équité dans la superficie des espaces) et encourager la mixité dans ces espaces.</p>	<p>Mener des actions déterminées pour lutter contre la banalisation des insultes sexistes.</p> <p>Participer à une action éducative (académique et/ou nationale) dédiée à l'égalité filles- garçons.</p> <p>Faire connaître et favoriser la mise en œuvre des propositions du conseil d'école dédié à l'égalité filles-garçons.</p> <p>Aménager les espaces de l'école pour une plus grande mixité.</p> <p>Engager une réflexion, enlien avec la collectivité territoriale, sur les usages et les aménagements des espaces scolaires. (penser les espaces récréatifs avec les services périscolaires de la commune)</p>	<p>Prévenir le harcèlement et le cyberharcèlement à caractère sexiste et sexuel.</p> <p>Impliquer tous les dispositifs de démocratie scolaire et d'engagement des élèves dans la labellisation-</p> <p>Rendre les élèves acteurs de la mobilisation autourdu 8 mars et/ou du 25 novembre.</p> <p>Engager au moins une classe par cycle d'enseignement dans un projet éducatif d'ampleur(sur la lutte contre les stéréotypes de genre).</p> <p>Engager toute la communauté éducative de l'école dans un dispositif favorisant l'égalité entre les filles et les garçons (par exemple aménagement de la cour de récréation).</p>

<p>Pratiques pédagogiques</p>	<p>Utiliser des outils pour observer les pratiques en classe (valorisation à la même hauteur des filles et des garçons, répartition égale de la parole entre les filles et les garçons, répartition des tâches, appréciations sur les copies et les bilans périodiques, mixité des groupes, etc.).</p> <p>Engager une réflexion sur les manuels scolaires utilisés et plus largement sur les supports pédagogiques.</p> <p>Faire un état du fonds documentaire et littéraire de la BCD et/ou des bibliothèques de classe.</p> <p>Favoriser la pratique sportive et la diversité des APSA.</p>	<p>Se fonder sur la réflexion conduite pour renforcer la prise en compte de l'égalité dans les pratiques pédagogiques.</p> <p>Prendre en compte l'égalité filles-garçons dans l'ensemble des enseignements.</p> <p>Constituer un fonds documentaire et littéraire sur l'égalité et les droits des femmes en BCD ou bibliothèque de classe.</p>	<p>S'appuyer sur l'ensemble des situations d'apprentissage, les enseignements, les projets interdisciplinaires et les éducations transversales (éducation aux médias et à l'information - EMI, éducation artistique et culturelle - EAC, éducation au développement durable - EDD, éducation à la sexualité, éducation à la citoyenneté, etc.) pour faire acquérir le sens de l'égalité filles-garçons aux élèves.</p> <p>Solliciter le cas échéant l'accompagnement de la recherche pour améliorer les pratiques professionnelles.</p> <p>Faire connaître et partager l'expertise des personnels enseignants et d'éducation en matière de pratiques professionnelles au-delà de l'école (en lien avec la formation).</p>
<p>Partenariats et rayonnement</p>	<p>Identifier sur le territoire les partenaires institutionnels, associatifs et issus du monde professionnel qui peuvent contribuer à promouvoir l'égalité filles-garçons dans l'école.</p> <p>Informers les familles de la démarche de l'école pour une labellisation Égalité filles-garçons</p>	<p>Développer les interventions de partenaires ayant une expertise en matière d'égalité filles-garçons devant les élèves et/ou les partenaires.</p> <p>Favoriser la participation des familles dans le processus de labellisation.</p>	<p>Engager l'ensemble des partenaires de l'école (collectivités, associations) dans la démarche de labellisation, qu'ils soient ou non détenteurs d'une expertise en matière d'égalité filles-garçons.</p> <p>Rendre visible l'engagement de l'école en faveur de l'égalité filles-garçons à l'échelle de la circonscription et/ou du réseau en organisant une valorisation des actions menées.</p>